

L'accidentalité routière dans le Val-de-Marne

Baromètre du mois d'octobre 2022

Données provisoires
 (issues des remontées rapides et bilans consolidés)
 comparées aux données définitives de 2021

**SÉCURITÉ
 ROUTIÈRE VIVRE,
 ENSEMBLE**

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés
Octobre 2022 (provisoires rapides)	193	4	221
Octobre 2021 (chiffres consolidés)	290	4	355
Différences 2022 / 2021	-97	0	-134
Évolutions 2022 / 2021	-33,4 %	0,0 %	-37,7 %
Évolutions "Île-de-France" 2022 / 2021	-18,8 %	-35,5 %	-21,2 %
Évolutions "France" 2022 / 2021	-16,0 %	-1,0 %	-15,0 %

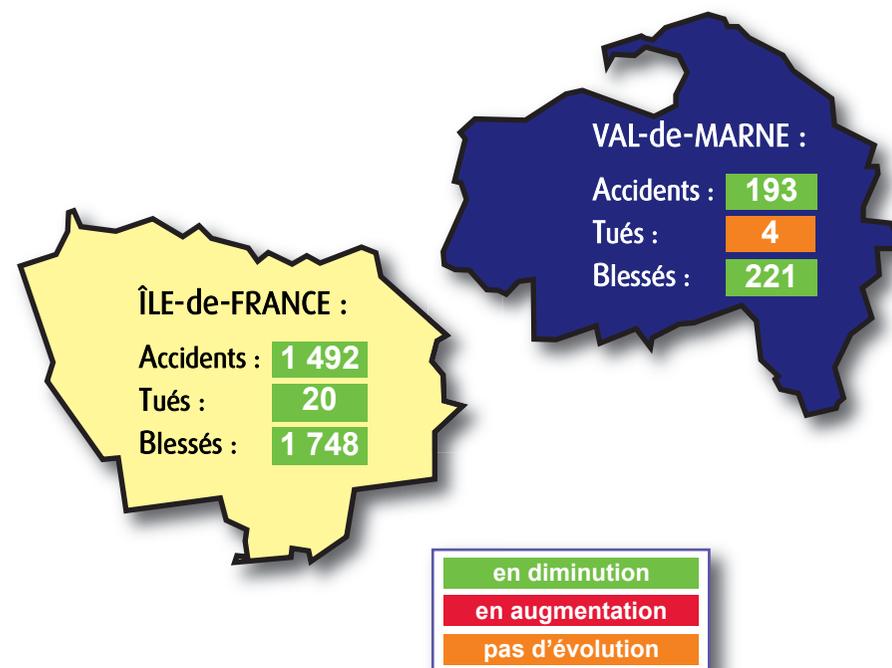
Accidents mortels du mois : 4 personnes tuées en octobre 2022

Le 7 octobre 2022 à 8h22 à Rungis, sur l'autoroute A106 au PR 7600 dans le sens de la province vers Paris, une moto lourde circulait voie de droite derrière un véhicule utilitaire. Suite à un ralentissement, le conducteur de la moto n'a pu éviter de percuter l'arrière droit du véhicule précédent. Suite au choc, le conducteur a chuté lourdement au niveau de la bande d'arrêt d'urgence alors que la moto et le casque de la victime ont été projetés voie de gauche. La victime, un homme âgé de 68 ans, est décédé sur les lieux moins d'une heure plus tard.

Le 7 octobre 2022 à 10h15 à Saint-Maur-des-Fossés, au 14 avenue de la République, suite à un malaise de son conducteur, un véhicule léger a percuté un piéton avant de finir sa course contre un arbre. La victime, une femme âgée de 76 ans, est décédée sur les lieux moins d'une heure plus tard.

Le 18 octobre 2022 à 14h50 à Villeneuve-Saint-Georges, rue Garibaldi, un véhicule de tourisme circulant à vive allure a doublé un bus avant de percuter violemment un piéton qui traversait régulièrement la chaussée sur un passage protégé. Suite au choc, le piéton a été projeté à une vingtaine de mètres. La victime, une femme âgée de 66 ans, est décédée sur les lieux moins d'une heure plus tard.

Le 22 octobre 2022 à 8h40 à Rungis, à l'angle avenue des Trois marchés/ quai de Boulogne, un véhicule utilitaire a percuté à faible allure un piéton traversant la chaussée sur un passage protégé. La victime, un homme âgé de 85 ans, est décédée à l'hôpital six jours plus tard.



Usagers tués en 2022	0-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Âge indéterminé	Total 2022	Part en %
 ou EDP					2	5	1	8	46 %
 ou EDP motorisé		1		1*	1			3	18 %
				2		1		3	18 %
			1	1	1			3	18 %
								0	0 %
Autres usagers								0	0 %
Total 2022	0	1	1	4	4	6	1	17	
Part (en %)	0 %	6 %	6 %	23 %	23 %	36 %	6 %		100 %

* Trottinette électrique

	Janvier (données consolidées)	Février (données consolidées)	Mars (données consolidées)	Avril (données consolidées)	Mai (données consolidées)	Juin (données consolidées)	Juillet (données consolidées)	Août (données consolidées)	Septembre (remontées rapides)	Octobre (remontées rapides)	Novembre	Décembre	Cumul 2022	Cumul 2021	Différence 2022 / 2021	Évolution 2022 / 2021	Évolution Île-de-France 2022 / 2021
Accidents	144	199	219	187	204	265	163	147	188	193			1 909	2 078	-169	-8,1 %	+0,4 %
Tués	1	2	1	1	1	4	2	0	1	4			17	19	-2	-10,5 %	-1,3 %
Blessés	162	239	255	215	244	300	196	156	212	221			2 200	2 501	-301	-12,0 %	-1,2 %

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Novembre 2021 / Octobre 2022	2 324	22	2 695
Novembre 2020 / Octobre 2021	2 445	21	2 911
Différences 2022 / 2021	-121	+1	-216
Évolutions 2022 / 2021	-4,9 %	+4,8 %	-7,4 %
Évolutions Île-de-France 2022 / 2021	+4,4 %	+6,3 %	+3,4 %
Évolutions France 2022 / 2021	+3,0 %	+17,0 %	+3,0 %

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins consolidées que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).